V.

RÉUNION DU BUREAU

REMPLAÇANT EXCEPTIONNELLEMENT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

(12 décembre 1940)

Rapport de l'Administrateur sur l'activité de la Société.

En raison des circonstances, il n'a pas été possible cette année de réunir une Assemblée générale. Le Bureau, convoqué par l'Administrateur, a décidé de procéder provisoirement à un examen des comptes et de la situation générale, en attendant le retour à un état de choses normal.

L'année 1940, en dépit de l'état de guerre, avait commencé pour la Société dans des conditions à peu près satisfaisantes : les séances du premier semestre ont pu avoir lieu régulièrement et ont été très fréquentées, malgré l'absence des membres mobilisés. Les relations avec les pays restés accessibles n'avaient pas été interrompues : l'Administrateur, répondant à deux invitations de nos amis belges, a fait des conférences en janvier à Bruxelles et en mars à Liége.

Mais les événements de juin, en dispersant les membres de la Société, ont interrompu le cours de notre activité ; puis, à la rentrée d'octobre, les conditions de vie à Paris n'ont pas permis la reprise de nos séances mensuelles ; par ailleurs, toute communication était impossible avec les membres étrangers et ceux de la zone libre.

Au moins nos publications ont-elles pu suivre leur cours : le fascicule de la *Revue* du premier semestre a été bloqué avec celui du deuxième semestre, et le volume de 1940 ainsi constitué pourra paraître à la date habituelle. En outre, deux volumes de la Collection ont été mis en chantier : l'un, de M. J. Andrieu, a déjà vu le jour.

La rentrée des cotisations, très diminuée par suite de l'état de guerre, et le bénéfice sur la vente de la *Revue*, également très réduit, auraient été insuffisants pour assurer ces publications, devenues très onéreuses par l'effet de la hausse des prix : une subvention exceptionnelle du Centre de la recherche a permis de faire face à nos obligations les plus immédiates ; une offre généreuse du Groupe romand nous a apporté, en même temps qu'un précieux réconfort moral, une assurance pour notre activité ultérieure.

Nos besoins sont pressants, notre tâche difficile ; l'heure est grave pour les ouvriers de la science et de la pensée ; mais nous avons des éléments de confiance ; notre Société ne renoncera pas.

Rapport financier.

Les comptes préparés par les soins de la Trésorière et approuvés par la Commission des comptes s'établissent comme suit :

Budget ordinaire :

Recettes :

Report d'exercice	92 fr.	56
Cotisations annuelles	12,630	03
Intérêts de cotisations perpétuelles	476	42
Bénéfice sur la vente de la Revue et les abonnements	2,367	» »
Bénéfice sur la vente de la Collection	970	» »
Subvention du Centre de la recherche scientifique pour l'impression de la Revue	10,000	» »
Subvention pour l'impression d'un volume de la Collection d'études latines	3,000	» »
Total	29,536 fr.	01

Dépenses :

Impression de la Revue 1939, fasc. 2 (solde)	15,007 fr.	60
— — 1940 (acompte)	1,300	» »
Impression d'un volume de la Collection	5,719	70
Tirages spéciaux	625	» »
Rétributions d'auteurs	860	» »
Administration de la Société (indemnité forfaitaire)	1,500	» »
Direction et rédaction de la Revue (id.)	2,000	» »
Trésorerie (id.)	1,000	» »
Secrétariat (id.)	500	» »
Frais de séances et gratifications	719	50
Frais de poste et papeterie	94	50
Frais de banque et compte postal	19	60
Total	29,337 fr.	10

Avoir :

Compte en banque	82 fr.	81
Compte de chèques postaux	41	70
Caisse de la Trésorière	74	40
Total	198 fr.	91

Balance :

Recettes : 29,536 fr. 01 — Dépenses : 29,337 fr. 10 = Avoir : 198 fr. 91.

Budget annexe.

Recettes :

Fonds en caisse	1,173 fr. 40
Subvention du Mémorial de France à Saint-Denis. . . .	500 » »
Total.	1,673 fr. 40

Dépenses :

Relations avec l'étranger.	500 fr. » »
Bourse à un étudiant.	500 » »
Total.	1,000 fr. » »

Différence en caisse : 1,673 fr. 40 — 1,000 fr. = 673 fr. 40.

— Le Bureau approuve le Rapport de l'Administrateur et les comptes de la Trésorière, contrôlés par la Commission des comptes.

Élections.

En raison des circonstances et vu la difficulté de réunir une Assemblée générale, le Bureau décide de rester en fonctions jusqu'à nouvel ordre. Il reste donc ainsi composé :

Président : M. Ch. Samaran ;
Vice-présidents : MM. A. Grenier et H. Lévy-Bruhl ;
Administrateur : M. J. Marouzeau ;
Trésorière : Mlle Jeanne Wuilleumier ;
Secrétaire-archiviste : Mlle Hélène Wuilleumier ;
Commissaires aux comptes : MM. A. Boulanger, J. Toutain, J. de Mayol de Lupé, J. Zeiller, Mlle A. Freté.